

Accusé de réception en préfecture Identifiant: 013-211300017-20211018lmc1203855-DE-1-1 Date de signature : 21/10/2021

Date de réception : jeudi 21 octobre 2021





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2021-813

Séance publique du

18 octobre 2021

Présidence de Sophie JOISSAINS Maire

OBJET: ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE - CONVENTION AVEC L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ET CONVENTIONS AVEC LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ET LE GROUPE CHIROPTÈRE DE PROVENCE

Le 18 octobre 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 12 octobre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents:

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGEY, Madame Béatrice BENDELE, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Marc FERAUD, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Brigitte DEVESA à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Sellam HADAOUI à Monsieur Rémi CAPEAU, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES.

Excusés sans pouvoir:

Madame Françoise TERME.

Secrétaire: Monsieur Rémi CAPEAU

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES D.G.S.T Adjoint Bâtiments & Grands équipements

Nomenclature: 8.9
Culture

RAPPORT POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

RAPPORTEUR: Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique: 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET: ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE - CONVENTION AVEC L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ET CONVENTIONS AVEC LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ET LE GROUPE CHIROPTÈRE DE PROVENCE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de son Plan local Développement Durable, la Ville a inscrit dans les grandes priorités de ce nouveau mandat des objectifs ambitieux de transition écologique.

En vue d'avoir une meilleure connaissance des richesses et enjeux de son territoire en termes de biodiversité, le Conseil Municipal a donc approuvé le lancement d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour la Ville d'Aix-en-Provence, lors de sa séance du 12 octobre 2020.

Le pilotage de cet Atlas a été confié au Muséum d'Histoire Naturelle.

L'originalité de l'ABC d'Aix-en-Provence est de se focaliser sur la biodiversité urbaine, en réalisant des inventaires naturalistes dans les différents parcs de la ville, en particulier le parc Christine Bernard, qui a obtenu le label Ecojardin, et le Parc Naturel Urbain. Ce projet implique différentes directions et services de la ville ainsi que de nombreux acteurs locaux. Il propose également d'intégrer des données historiques issues des collections du Muséum.

S'il a pour objectif d'acquérir et de partager une meilleure connaissance de la biodiversité d'un territoire donné, un Atlas de la Biodiversité Communale est également une aide à la décision pour la collectivité. Connaître la biodiversité urbaine permettra notamment de traduire ces connaissances dans les politiques d'aménagement du territoire, d'impliquer tous les acteurs locaux, afin que la nature retrouve, en ville, la place qui lui est due.

Les ambitions et l'originalité de l'ABC d'Aix-en-Provence ont été appréciées par l'Office Français de la Biodiversité qui a attribué à la ville une subvention de 50 000 € afin de l'accompagner dans la réalisation de cet atlas programmé sur 2 ans. Grâce à ce financement, la ville recrutera un chargé de projet pour mener à bien l'ABC.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Groupe Chiroptère de Provence, partenaires de ce projet, qui réaliseront les inventaires naturalistes indispensables à la connaissance de la biodiversité.

Les collaborations respectives de ces deux organismes avec la Ville font l'objet d'une convention de partenariat.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **Autoriser** Mme le Maire ou ses élus délégués à signer la convention de subvention de l'Office Français de-la Biodiversité relative à l'Atlas de la Biodiversité Communale d'Aix-en-Provence.
- **Autoriser** Mme le Maire ou ses élus délégués à signer la convention de partenariat entre la ville d'Aix-en-Provence et la Ligue pour la Protection des Oiseaux pour la réalisation d'inventaires naturalistes dans le cadre de l'ABC.
- **Autoriser** Mme le Maire ou ses élus délégués à signer la convention de partenariat entre la ville d'Aix-en-Provence et le groupe Chiroptère de Provence pour la réalisation d'inventaires naturalistes dans le cadre de l'ABC.

DL.2021-813 - ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE - CONVENTION AVEC L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ET CONVENTIONS AVEC LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ET LE GROUPE CHIROPTÈRE DE PROVENCE-

Présents et représentés : 54
Présents : 45
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 54
Pour : 53
Contre : 1

Ont voté contre Jules SUSINI

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

1

Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité le rapport qui précède. Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire Président de séance et les membres du conseil présents :

> L'adjoint ou le conseiller municipal délégué, Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/10/2021 (articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

^{1 «} Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE 13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel: <u>assemblees@mairie-aixenprovence.fr</u>

Téléphone: 04 42 91 90 00